

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIOLAY**

Séance du 26 juillet 2022

Réf. 2022.06.02

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six juillet à 20 heures, les membres composant le Conseil Municipal de VIOLAY, dûment convoqués par le maire dans les délais légaux, le 21 juillet 2022, se sont réunis en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHAVEROT Véronique, Maire.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la Mairie

- ✓ Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
- ✓ Nombre de conseillers municipaux présents : 11
- ✓ Nombre de conseillers municipaux votants : 10

Présents :

PALAIS Jean-Claude	PERRIER Guy
ESCOFET Danièle	DENIS Chantal
POIRON Jean-Pierre	CHAVEROT Gilbert
COLLON Colette	BLANCHARD Valérianne
BISSAY David	
SERRAILLE Joëlle	

Excusées : LANGE Audrey (pouvoir à Mr G. Chaverot)
GIROUD Marc (pouvoir à Mr Jean Claude PALAIS)
MESSAOUDI Merryl (pouvoir à Mme BLANCHARD Valérianne)
LAURENT Michel

Secrétaire de séance : DENIS Chantal

**OBJET : APPROBATION DU RAPPORT ASSAINISSEMENT 2021
ETABLI PAR SUEZ**

Madame le Maire présente à l'assemblée :

- ◆ Le rapport annuel 2021 du délégataire concernant les services d'assainissement collectif et non collectif ;

Après avoir pris connaissance des documents soumis à son examen et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE :

- ◆ Le rapport annuel 2021 du délégataire concernant les services d'assainissement collectif et non collectif ;

**FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.
ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

A VIOLAY, le 28 juillet 2022,



**Le Maire,
Véronique CHAVEROT.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203341-20220726-20220602-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/07/2022

Affichage : 29/07/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

